



Aix-en-Provence, le 17 mai 2011

INSIDE Secure annonce l'enregistrement de son document de base auprès de l'Autorité des marchés financiers

INSIDE Secure annonce l'enregistrement de son document de base par l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») sous le numéro I.11-027 en date du 16 mai 2011.

L'enregistrement du document de base constitue la première étape d'un projet d'introduction en bourse d'INSIDE Secure sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris qui devrait intervenir courant 2011, sous réserve des conditions de marchés et de la délivrance par l'AMF d'un visa sur le prospectus relatif à l'opération, incluant la note relative à ses modalités financières.

Le document de base d'INSIDE Secure est disponible sans frais et sur simple demande auprès d'INSIDE Secure (41, parc Club du Golf, 13856 Aix-en-Provence, France), ainsi que sur les sites Internet d'INSIDE Secure (www.insidesecond.com) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

INSIDE Secure attire l'attention du public sur le chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de base enregistré auprès de l'AMF.

A propos d'INSIDE Secure

INSIDE Secure est un acteur majeur des circuits intégrés et des logiciels embarqués pour les transactions sécurisées et les applications liées à la sécurité numérique. Le groupe conçoit, développe et commercialise une gamme de solutions pour des applications où l'information doit être traitée, stockée ou transférée avec des contraintes de sécurité élevées dans les domaines de la communication NFC pour terminaux mobiles, des paiements sécurisés et de la sécurité numérique.

INSIDE Secure emploie 341 collaborateurs, dont la moitié sont des ingénieurs en recherche & développement, répartis dans 13 pays. Opérant sur la base d'un modèle sans usine (fabless), le groupe compte parmi les leaders sur la plupart de ses marchés avec près de 400 millions de circuits intégrés livrés en 2010. Pour plus d'informations : <http://www.insidesecond.com>

#

Contacts médias et analystes :

INSIDE Secure

Géraldine Sauniere

Marcom Director

Tel: +33 (0) 4 42 39 33 01

Brunswick

Jérôme Biscay

Alexandra Van Weddingen

Tel: +33 (0) 1 53 96 83 83

Email: INSIDE@brunswickgroup.com

Ce document ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon

Ce communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions d'INSIDE Secure dans un quelconque pays. Aucune offre d'actions n'est faite, ni ne sera faite en France, préalablement à l'obtention d'un visa de l'Autorité des marchés financiers (l'«AMF») sur un prospectus composé du document de base, objet de ce communiqué et d'une note d'opération qui sera soumise ultérieurement à l'AMF.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les actions, ou tout autre valeur mobilière, d'INSIDE Secure ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions d'INSIDE Secure n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, et INSIDE Secure n'a pas l'intention de procéder à une quelconque offre au public de ses actions aux Etats-Unis.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 (telle que transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace économique européen) (la « Directive Prospectus »).

S'agissant des Etats membres de l'Espace économique européen ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué nécessitant la publication par INSIDE Secure d'un prospectus dans un Etat membre autre que la France. En conséquence, les actions d'INSIDE Secure ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres autre que la France, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus, si elles ont été transposées dans cet Etat membre ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la Société d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre.

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre d'achat ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Ce communiqué s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par toute personne autre qu'une Personne Habilitée. Tout investissement ou activité d'investissement auxquels le présent communiqué se rapporte est accessible uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisée que par les Personnes Habilitées.